

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	7
Votants	43



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 105

CREATION DE POSTES

Séance du 16 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre à 18H30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Yrieix-la-Montagne, au nombre de 36, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 9 novembre 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; COLLET-DUFAYS Céline ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc ; LHERITIER Laurent ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DETOLLE Alain ; MOINE Michel ; HAGENBACH Nadine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; ROGER Thierry ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; MOUTARDE Jacques ; DUGAUD Isabelle ; PENAUD Corinne ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; SALVIAT Gérard ; BŒUF Jacques ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; MIOMANDRE Didier ; TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à BERTIN Valérie ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; CHABANT EVELYNE à JOSLIN Jean Louis ; ESTERELLAS PHILIPPE à NICOUX Renée ; DEBAENST CATHERINE à CHEVREUX Laurence ; LABOURIER Dominique à Corinne PENAUD ; MERIGOT Pascal à BŒUF Jacques.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : BAUCULAT Annick ; DEPEIGE Monique.

Afin de permettre le bon déroulement de la carrière des agents, il est proposé de créer les postes correspondants au 16 novembre 2023, et de supprimer dans le même temps les anciens postes tels que dans le tableau ci-après :

Postes supprimés	Postes créés
Adjoint technique territorial (C) <i>2 postes à temps plein</i>	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe (C) <i>2 postes à temps plein</i>
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe (C) <i>1 poste à temps plein</i>	Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe (C) <i>1 poste à temps plein</i>

Afin de mettre à jour la création du poste de rédacteur territorial du 6 juillet 2023 en lien avec le grade de l'agent recruté, il est nécessaire de le supprimer et de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au 16 novembre 2023.

Postes supprimés	Postes créés
Rédacteur territorial (B) <i>1 poste à temps plein</i>	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe (C) <i>1 poste à temps plein</i>

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 43

Adopté à l'unanimité

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ADOpte** les propositions ci-dessous, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs en conséquence,
- **DIT** que ces postes seront créés aux dates indiquées ci-dessus et que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- **CHARGE** la Présidente de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Ainsi fait et délibéré le 16 novembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le



Valérie BERTIN,
Présidente

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" at the top and "GRAND SUD" at the bottom, with a central emblem.